

Echos des Paysans



BULLETIN MENSUEL
D'INFORMATIONS DE LA
CONFEDERATION NATIONALE
DES PRODUCTEURS AGRICOLES
DU CONGO (CONAPAC)

Une synergie CONAPAC -CEMALA en vue de l'opérationnalisation de la loi agricole

PROVINCES

**La FOPAKOR
appelée à se
restructurer**

P.3

**Sud et Nord Kivu:
les Coopératives
clientes
d'Agriterra for-
mées sur la bonne
gouvernance**

P.4

**Tshopo: UPDKIS
décide de se
transformer en
force économique
des filières**

P.5

La CONAPAC et les membres de la Commission en charge d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole (CEMALA) se sont retrouvés en réunion pour créer une synergie en vue d'amener le Gouvernement à décider de l'applicabilité de la loi agricole. Pour cela, la CONAPAC a pris l'option de valoriser sa Cellule de plaidoyer en y intégrant quelques membres de la CEMALA. LIRE EN PAGE 2



PASPOR: Les CPP entrent en action!

Lire en p. 2

Une synergie CONAPAC -CEMALA en vue de l'opérationnalisation de la loi agricole

Rencontre le mardi 27 février 2018 au complexe Saint Eloi dans la Commune de Barumbu entre la CONAPAC et les membres de la Commission en charge d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole (CEMALA) . Au cours de cette réunion, les deux parties ont décidé d'opérationnaliser un cadre d'échange et de travailler en synergie en vue d'amener le Gouvernement à décider de l'applicabilité de la loi agricole. Pour cela, la CONAPAC a pris l'option de valoriser sa Cellule de plaidoyer en y intégrant quelques membres de la CEMALA.

En effet, dans le cadre de son programme de plaidoyer pour la mise en application des mesures de la loi agricole, la CONAPAC a mis en œuvre le projet intitulé « Appui au plaidoyer pour la mise en place des mesures d'application du Code agricole pour la protection et la sécurisation des droits des petits producteurs agricoles en RDC ». Ce projet a bénéficié d'un financement de son partenaire OSISA.

Ce projet vise à sensibiliser et soutenir le renforcement des capacités des agriculteurs sur les droits et les dispositions prévues par la loi, ainsi que de plaider pour sa mise en œuvre effective. La loi agricole a été promulguée en 2011 et prévoit des dispositions progressives susceptibles d'améliorer la situation des petits exploitants agricoles en RDC par rapport à leurs conditions économiques actuelles.

Depuis 2014, la CONAPAC a mis en branle tout un plaidoyer en vue d'amener le Gouvernement à publier les mesures d'application de la loi. En effet, comme d'aucuns le savent, depuis sa promulgation en 2011, la loi portant principes fondamentaux du secteur agricole souffre d'un manque d'effectivité du fait de la non prise par le Gouvernement des mesures d'application. Pourtant, un travail appréciable a déjà été abattu la Commission chargée de l'élaboration des mesures d'application de la loi agricole (CEMALA) qui a disponibilisé à ce jour plus ou moins vingt –cinq mesures d'application.

EN 2016, la CONAPAC a pu récolter, à travers le pays, et cela avec le projet PREPAR mis en œuvre grâce à l'Alliance Agricongo, plus de 120.000 signatures sur la pétition réclamant la mise en œuvre et l'opérationnalisation des mesures d'application de la loi agricole, garantie pour la promotion et la croissance de la production agricole. Et pendant que l'on ne s'y attendait le moins, la loi a été encore renvoyée à la fin de l'année 2017, -cinq ans après sa publication,- au "Parlement pour subir des modifications. D'ailleurs à ce sujet la CONAPAC a publié une Déclaration montrant l'inopportunité de ces modifications d'autant plus que le chantier sur l'applicabilité de la loi reste encore inachevé. Cette déclaration a été déposée au bureau de l'Assemblée nationale au mois de décembre 2017.

Dans ce même cadre, la CONAPAC a tenu au mois de novembre 2017, une réunion avec des structures alliées (CACO, CNONGD, RRN, FEC, etc.) au cours de laquelle les différentes modifications de la loi apportées par le Sénat ont été passées au peigne fin.=

Fort de cela, la CONAPAC a organisé une réunion au niveau central avec la commission chargée d'adopter les mesures d'application de la loi agricole en vue de s'enquérir sur le processus de l'opérationnalisation de la loi agricole, précisément sur le fonctionnement de la CEMALA et partager les préoccupations des producteurs familiaux notamment sur le FONADA, le foncier et les infrastructures rurales(FONER)A l'issue de cette rencontre, une stratégie a été arrêtée pour le suivi de l'élaboration des mesures d'application et l'opérationnalisation de la CEMALA■



PASPOR: Les CPP entrent en action dès le mois d'Avril 2018

Les Comités de Pilotage provinciaux (CPP) se sont révélés comme de sérieuses bases de succès durant la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités d'action politique des organisations de producteurs agricoles et de leurs fédérations nationale et provinciales en Rd Congo (PREPAR). Voilà qu'aujourd'hui, ils sont appelés cette fois-ci à contribuer au succès du Programme d'appui à la structuration, au plaidoyer et à la professionnalisation des producteurs agricoles familiaux organisés en République Démocratique du Congo, PASPOR en sigle, lancé il y a peine trois mois à Kinshasa lors du premier atelier du comité de pilotage national

Lors de ces dernières assises nationales tenues du 01 au 05 décembre 2017, les participants ont défini un plan de travail commun qui fixe les jalons des activités à réaliser durant l'année 2018. Il en ressort que les CPP devront entrer en action dès le mois d'Avril 2018 pour non seulement valider les résolutions du premier CPN mais aussi de préparer les ateliers provinciaux. Le planning commun élaboré lors des travaux du CPN1 a été partagé aux fédérations par la CONAPAC. Et aussi, les termes de référence rédigés par la CONAPAC donnent quelques orientations méthodologiques sur la tenue des réunions des CPP. En effet, la proposition du programme prévoit la mise en place d'un organe de coordination et de pilotage du projet, dénommé Comité de Pilotage Provincial (CPP), au niveau de chacune des 6



Quelques membres du CPP du Nord Kivu

provinces retenues : Kongo-central, Bandundu, Equateur, Kasai Oriental, Nord Kivu et Sud Kivu. Le CPP est l'organe de coordination provincial du projet. Il a pour mission d'exécuter et de coordonner la mise en œuvre des activités du projet au niveau provincial. A l'occasion donc de la relance de leurs activités, les CPP devront se structurer en organisant les Groupes de travail pour les six thématiques en raison de 2 OS par groupe et établir un plan de travail commun et budgétisé en vue de

préparer la tenue des ateliers provinciaux dont ils doivent assurer le suivi des recommandations. Les CPP sont constitués des membres réguliers et des membres associés. Sont membres réguliers du CPP, les organisations exécutantes du projet, notamment les délégués des Organisations paysannes, membres de la Fédération provinciale ; les membres du staff exécutif de la fédération provinciale et l'ONG d'Agricongo qui accompagne le projet dans la province ; Les

membres associés sont les représentants d'autres Fédérations (pas nécessairement affiliées à la CONAPAC) et d'autres organisations paysannes, mais aussi des ONG, experts, membres de presse, facilitateurs, pourront être associés aux activités du CPP sur demande des membres réguliers. Les autres ONG membres de l'Alliance Agricongo dans la province pourront être membre à leur demande.

Le Président de la Fédération membre de la CONAPAC est le président du CPP. Pour une meilleure coordination de la mise en œuvre des activités du projet, le CPP se dote de groupes de travail spécialisés, à savoir : Groupe de travail « Structuration et développement des filières » ; Groupe de travail « Plaidoyer et communication » ; Groupe de travail « Genre et Environnement » ■

La FOPAKOR appelée à se restructurer

Depuis le début de cette année, une crise interne a perturbé le bon fonctionnement de la fédération provinciale du Kasai Oriental. Suite à cette crise, Broederlijk Delen (BD) a appuyé une mission de la CONAPAC pour essayer de remédier ce conflit interne. Après constat de l'échec de cette médiation, BD qui assure le lead géographique au Kasai Oriental a fait le point de la situation et de ses causes ensemble avec la CONAPAC. La conclusion majeure est qu'il faut profiter de cette crise pour

restructurer durant 2018 le mouvement provincial à partir des structures existantes sur terrain et que la FOPAKOR ne participera pas aux activités PASPOR durant cette période de restructuration. Dès que la FOPAKOR restructurée va se tenir debout, elle pourrait réintégrer le programme PASPOR.

Avec la CONAPAC, BD a déjà planifié un nombre d'activités dans le cadre de cette restructuration. Selon M. Luk Verbeke, chargé de programme à BD, l'exemple de la

FOPABAND- devenu FOPAKKM- dans l'ancienne province du Bandundu a montré qu'une crise interne n'est pas la fin, mais permet plutôt à une fédération de se redéfinir et de devenir plus forte et solide. « Cet

exemple nous inspirera pour la suite du trajet de restructuration. Comme structure mère de la FOPAKOR, la CONAPAC aura le lead dans ce trajet. BD est disposée à appuyer les initiatives de la CONAPAC suivant les moyens disponibles. Nous avons prévu pour ce trajet - si tout va bien - une période de 6 mois », a expliqué Luk Verbeke



Sud et Nord Kivu: les Coopératives clientes d'Agriterra formées sur la bonne gouvernance

Les coopératives créées et dirigées par les agriculteurs du Nord et du Sud Kivu ont leur base et organisent des réunions statutaires conformément à leurs textes légaux. Cependant, il existe encore des opportunités d'améliorer la gouvernance au sein de ces coopératives afin de résoudre les défis liés à l'application effective de la bonne gouvernance au sein de coopératives. La bonne gouvernance rassure l'engagement des membres et conduit à la durabilité des coopératives.

Agriterra a organisé fin janvier 2018 au Nord et au Sud Kivu, (RD.Congo) une formation sur la gouvernance des coopératives agricoles. Les coopératives clientes, CECAFEP, AMKA, OBUGUMA, CPNCK, SOPACDI et UCADI sont ces six coopératives de deux provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo qui ont suivi cette formation sur la bonne gouvernance du 22 au 25 janvier puis du 29 janvier au 1^{er} février 2018 respectivement à Mbiza Hôtel de Goma et à Horizon de Bukavu. L'équipe de facilitation d'Agriterra ayant conduit ces deux formations était composée de Mr Luc Dignonnet Agripooler, ancien président de la coopérative Capri-Nièvre, Mikidadi Waziri conseiller en entreprise d'Agriterra pour la Tanzanie, Niek Thijssen, Mme Stella Nyagah conseillère en entreprise d'Agriterra au Kenya, Alex Danissen, conseiller en entreprise basé au Pays-Bas, Jim Liseki et Eugénie Mastaki conseillers en entreprise d'Agriterra basés à Goma en RD. Congo. La première formation a débuté en date du 22 janvier 2018 à Goma au Nord Kivu, sous la modération de Mr MIKIDADI WAZIRI, conseiller en entreprise

d'Agriterra en Tanzanie en collaboration avec Monsieur Luc Dignonnet, Agripooler et ancien président de la coopérative Capri-Nièvre de la France ; trois coopératives clientes, AMKA, CECAFEP et Obuguma ont suivi avec assiduité la



formation centrée sur trois grands points notamment la familiarisation des participants aux notions de la gouvernance, les attributions, rôles et responsabilités des membres des organes dans une coopérative mais également l'analyse de la santé de la gouvernance de chaque coopérative cliente qui a abouti à un planning des actions liés aux défis majeurs relevés. La mise en œuvre des ces plans d'actions sera évaluée dans une session d'un jour après six mois (juillet 2018). Les participants manifestant la valeur ajoutée

de cette formation sur la bonne gouvernance ont de la pâte sur le plat en appliquant ainsi les acquis de la formation « Nous avons assez de difficultés dans notre coopérative Amka Mkulima wa Kahawa de Minova, mais à partir de cette formation réussie d'Agriterra sur la bonne gouvernance, nous avons acquis beaucoup surtout la différence entre la bonne gouvernance et la mauvaise, les piliers de la bonne gouvernance et sur quoi est-elle fondée. Cette formation va nous aider à bien assoir la bonne gouvernance au sein d'Amka. Il nous faut de notre part restituer les acquis

formation sur la bonne gouvernance, l'analyse de la santé pour une coopérative est un acquis et nous devrions chaque fois la faire car elle nous conduit à mieux comprendre le niveau de nos faiblesses et forces », parle monsieur Gilbert Makelele, président de la CPNCK.

La grande préoccupation des coopératives n'est pas d'avoir une multitude de membres. Luc Dignonnet apprécie la bravoure de coopératives du Nord et du Sud Kivu en RD.Congo. L'honnêteté et la transparence sont les deux qualités de la bonne

de cette formation afin qu'ensemble tout les membres de la coopérative participent au changement pour une atteinte favorable des objectifs de la coopérative, s'est-il engagé monsieur Bujiriri Byama Déo, président de AMKA». L'innovation acquise par les coopératives clientes d'Agriterra lors de la formation est l'analyse de la santé de la gouvernance de la coopérative. « Les membres de la coopérative réalisent souvent de diagnostic soit par rapport à un plan annuel et quelquefois ce sont les bailleurs de fonds qui en suscitent. Mais avec cette

gouvernance que Mme Eugénie d'Agriterra a suggéré aux participants membres de ces six coopératives. L'agenda de la formation étant constitué de cinq moments importants pour chaque site de formation. Ce cinquième sera effectif en juillet 2018 pour l'évaluation du niveau des acquis de la formation sur la bonne gouvernance par les six coopératives bénéficiaires de la formation ■.

**Jean Baptiste
Musabyimana.
FOPAC NK**

Tshopo: UPDKIS décide de se transformer en force économique des filières

Les organisations paysannes de la province de la Tshopo, réunies au sein de l'Union paysanne pour le développement de Kisangani, UPDKIS en sigle, décident de devenir des entreprises paysannes dotées d'une vision économique « agri-entrepreneur ». Ils ont mis en place huit coopératives spécialisées (riz, huile de palme, café, cacao, marchéage, élevage et cacao) pour murir les réflexions. Cette courageuse décision a été prise à l'issue de l'assemblée générale de cette fédération des producteurs tenue au Centre pastoral de l'archidiocèse de Kisangani, le 1er février 2018. Notons que l'UPDKIS est une OP affiliée à la Fédération des Organisations Paysannes de la Province Orientale (FOPAPO), membre de la CONAPAC.



Ils étaient 64 délégués de 32 collectifs des organisations paysannes venus de 5 territoires sur les sept que compte la province de la Tshopo. Il s'agit des territoires de Banalia, Bafwasente, Isangi, Opala et Ubundu ainsi que ceux de la ville de Kisangani et hinterlands avoir pris part à ces assises. Ces producteurs agricoles actifs, dont un nombre important des femmes ont pris d'importantes résolutions pour l'avenir à moyen et à long terme de l'UPDKIS. La décision historique est l'UPDKIS s'engage à participer à la réalisation de l'objectif spécifique 3 du programme PASPOR. Rappelons que ces assises historiques de l'UPDKIS ont été précédées par un atelier de recentrage et de l'analyse de la situation de l'UPDKIS et ses collectifs autour de leurs fonctions essentielles. C'était du 29 au 31 janvier 2018, toujours au centre de

pastorale, avec l'appui la coopération Technique Belge CTB, désormais appelée ENABEL, de RIKOLTO ex VECO (une ong belge installée à Butembo dans le Nord-Kivu et de la CONAPAC (confédération nationale des producteurs agricoles du Congo). Cet atelier animé par IVAN Godefroid, responsable de RIKOLTO, était entièrement un partage d'expérience des organisations paysannes de la Belgique qui ont 120 d'expérience, celles des Kivu et de la province de la Tshopo.

Dans son premier exposé, IVAN a retracé l'historique de la ligue paysanne en Belgique appelée « BOERENBOND », en langue flamande, la plus ancienne née en 1875 pour faire face à la précarité de la vie des paysans belges. Les objectifs que cette ligue étaient de défendre les intérêts des membres en assurant la représentation dans les sphères politiques avec comme devise :

« **chacun pour tous et tous pour chacun** ». A ce jour, BOERENBOND est devenue incontournable sur toutes les initiatives dans l'agriculture parce que, disposant en sont des ressources humaines compétentes pour défendre n'importe quel dossier.

Le second partage de M. IVAN Godefroid a porté sur le parcours de l'Ong VECO, devenue RIKOLTO, face aux mutations que le monde connaît. Selon lui, la structure actuelle des OPA n'est pas adapté au besoin du développement économique. Même les PTF, partenaires technique et financiers ont pris conscience du besoin du moment qui est l'intégration économique qui doit passer par la structuration de la force économique. Il a illustré par le bref aperçu des changements enregistrés au sein de l'Ong VECO avec sa une stratégie de coopérative dite de la « nouvelle génération » au nom de la

Coopérative KAWA KABUYA (CKK). Une entreprise paysanne dont la gestion est entièrement entre les mains de ses membres. Aujourd'hui, cette coopérative produit en volume suffisant. en dépassant même les projections. Ce succès est le fruit de l'engagement de ces caféiculteurs dans un processus à long terme autour d'une vision commune pour s'autonomiser rapidement.

Le dernier point d'échange était celui du programme dénommé PASPOR. M. IVAN a présenté ce programme qui en cas de réussite, fera faire un bond en avant au mouvement agricole familial. Avec ce programme, les producteurs agricoles membres des OPA avanceront, la nation par ricochet, a conclu IVAN ■

Ernest MUKULI, AJAC TSHOPO

Mieux connaître la CONAPAC



La Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) est une association sans but lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée conformément à la Loi n°004/2001 du 21 juillet 2001. Elle a comme vision de contribuer à l'avènement d'un « monde paysan solidaire, professionnel et prospère ». Sa mission est de représenter et de défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des producteurs agricoles familiaux congolais afin de leur permettre de participer activement à la vie de la société et de s'y épanouir.

QUI SONT SES MEMBRES ?

Actuellement les fédérations membres de la CONAPAC sont : la Fédération des Paysans et Producteurs Agricoles de Kinshasa (FEPPAKIN), les Forces Paysannes du Kongo Central (FOPAKO), la Fautière des Organisations Paysannes de Kwilu-Kwango-Mai Ndombe (FOPAKKM), la Fédération des Organisations Paysannes du Kasai Occidental (FEDOP), la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Kasai Oriental (FOPAKOR), la Convention des Paysans pour le Développement de l'Equateur (COPADE), la Fédération des Producteurs Agricoles de la Province Orientale (FEFPAPO), la Fédération des Producteurs Agricoles du Maniema (FEPAM), la Fédération des OPA du Congo au Nord Kivu (FOPAC Nord Kivu), la Fédération des OPA du Congo au Sud Kivu (FOPAC Sud Kivu) et la CONAPAC-Katanga. Le découpage territorial sanctionné par une nouvelle subdivision administrative

du pays, passant de 11 à 26 provinces, influencera la structuration de la CONAPAC qui, dans son nouveau plan stratégique 2016-2025, veut plus s'orienter vers la professionnalisation et le développement des filières agricoles vertes qui tiennent compte de la protection de l'environnement et du renforcement économique de ses membres selon les spécificités de leurs provinces respectives.

COMMENT ADHERE T-ON A LA CONAPAC ?

La CONAPAC représente actuellement 11 fédérations provinciales constituées à leur tour de 10.900 Organisations paysannes de base, Syndicats paysans et Coopératives agricoles. Les membres de la CONAPAC sont les Fédérations de producteurs agricoles provinciales et les Fédérations de producteurs agricoles spécialisées (par filière, par fonction de producteurs ou par catégorie de producteurs agricoles). Pour y adhérer, il faut donc faire partie d'une organisation paysanne (OPA, union), d'un Syndicat paysan ou d'une Coopérative agricole affiliés à l'une des fédérations provinciales ou spécialisées, membres de la CONAPAC

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Notre adresse: Avenue Essandja N° 28, Commune de Barumbu. : Tél : +243 998386456, +243 85 45 46 963
Email : conapac_rdc@conapacrdc.org ou vous pouvez visiter notre siteweb www.conapacrdc.org

Nos partenaires

